

VILLEPREUX

Malgré l'inondation

## Les spectacles de juin auront bien lieu au théâtre

**A**PRÈS L'ÉMOTION, la réflexion. L'inondation survenue mercredi 8 février dernier au théâtre de Villepreux était au cœur d'une réunion du bureau municipal, lundi soir, en mairie. Les élus et la majorité ont étudié les différentes possibilités qui s'offrent à eux pour faire face aux dégâts causés par le sinistre. «Il est encore trop tôt pour parler de solutions, mais nous tenons à ce que les spectacles de fin d'année de l'école de musique, du Val et des écoles municipales se déroulent au théâtre, en juin», assure Stéphane Mirambeau, maire (DVD) de la commune.

### Des travaux pharaoniques

Après leur réflexion, les élus prendront en compte l'aspect financier. Pour le maire, il n'est pas question de se lancer dans des



◆ Malgré l'inondation, le théâtre accueillera les spectacles des associations et des écoles, en juin.

travaux pharaoniques alors que le théâtre n'est ouvert qu'un mois dans l'année, jus-

sement pour permettre aux jeunes de Villepreux de s'exprimer sur scène.

«As sûr que cela rassure les membres de l'Association de défense du théâtre de Villepreux (ADTV).

### «Que cette inondation ne signe pas la mort du théâtre»

«Cet événement rajoute au sentiment d'immense gâchis qui existait déjà depuis la fermeture du théâtre en juin 2010. Les Villepreuxiens, après avoir d'abord été amputés d'un programme culturel et éducatif, risquent maintenant de perdre un élément clé de leur patrimoine. L'ADTV mettra bien sûr tout en œuvre pour que cette inondation ne signe pas la mort du théâtre de Villepreux», explique l'association dans un courrier envoyé au maire. Malgré la volonté affichée des élus, l'avenir du théâtre s'écrit en points de suspension.

petite enfance

## Quarante nouveaux berceaux d'ici 2013

**M**ETTRE UN ENFANT AU MONDE, c'est une chose, lui trouver un mode de garde, c'en est une autre. Alors qu'aujourd'hui, les jeunes parents villepreuxiens n'ont d'autre choix que de se tourner vers les assistantes maternelles, la municipalité a décidé de se lancer dans la construction d'un multi-accueil qui pourrait, à terme, accueillir une quarantaine d'enfants. Une demande de subvention a été faite auprès du conseil régional lors du dernier conseil municipal. Elle pourrait atteindre 100 000 euros, soit 500 euros par berceau.

### Nouveaux arrivants, nouvelle structure

Avec la construction de nouveaux logements sur la Zone d'aménagement concerté (Zac) et sur les terrains des services techniques, des couples vont arriver et auront besoin d'une structure d'accueil,

explique Stéphane Mirambeau, maire (DVD) de la commune. Son emplacement, à proximité de la halte-garderie existante et du relais d'assistantes maternelles, va permettre la création d'un pôle dédié à la petite enfance. «Il y aura des synergies entre les établissements», promet le maire.

Si tout se passe bien, l'établissement ouvrira ses portes en septembre 2013, soit quelques mois avant la livraison des logements. Un point qui inquiète les assistantes maternelles. Elles voient d'un mauvais œil cette concurrence. «Les logements arriveront un peu plus tard, mais l'ouverture coïncidera quasiment avec leur livraison. Ça ne posera pas problème», rassure le maire. Pour les jeunes couples qui désirent s'installer, cette anticipation est, en revanche, bienvenue.